

Administrateurs
Judiciaires Associés :

Franck MICHEL
Alain MIROITE
Nicolas DESHAYES
Serge PREVILLE
Lesly MIROITE
Céline MASCHI
Hervé COUSTANS
Maxime LEBRETON

Bureaux :

Blois
Bobigny
Cayenne
Chartres
Colmar
Créteil
Evreux
Evry
Fort de France
Gosier
Laval
Le Mans
Lille
Marseille
Melun
Mulhouse
Nantes
Orléans
Paris Flandrin
Poitiers
Rennes
Rouen
Saint-Martin
Tours
Versailles

Affaire : INDIVISION LES FLEURS

En collaboration avec : Rachel RIETHMULLER
r.riethmuller@ajassocies.fr
Assisté(e) de : Joëlle GRESSER
j.gresser@ajassocies.fr / 03 89 56 22 58

Vos Réf. : inc.

Objet : Note à l'attention des occupants des bâtiments JKL

Madame, Monsieur,

Je reviens vers vous dans le cadre du dossier en référence.

Je suis avisée de ce que les températures ressenties à l'intérieur des logements ne sont actuellement pas suffisantes.

De fait, la maintenance EQUANS est intervenue depuis les fêtes de fin d'année pour tenter de maintenir les installations en état de fonctionnement.

Toutefois, il a été constaté que le corps de chauffe de la chaudière en marche était percé. La seconde chaudière était en arrêt depuis longtemps.

Depuis ces interventions de fin d'année, la chaudière tourne avec une température de boucle à 55 degrés.

Plus précisément, avec une température de -6 degrés en extérieur, nous arrivons à peine à obtenir une température de 50 degrés sur la boucle eau chauffage départ chaufferie au lieu des 70 – 75 attendus.

Vous avez en conséquence un ressenti de 16-17° dans les appartements.

Les installations sont très vétustes et à la limite de leur fonctionnement.

Il ne sera pas possible de pousser davantage le matériel, sauf à s'exposer à une pénurie totale de chauffage sur cette période de chauffe, ce qui causerait des difficultés bien plus importantes à l'ensemble des occupants.

J'ai d'ores et déjà en mains un premier devis de remplacement du corps de chauffe endommagé pour les deux chaudières. Il serait très aléatoire de ne remplacer qu'un seul corps de chauffe, c'est du moins la recommandation forte d'EQUANS au vu des installations et de leur état.

Je tente de circonscrire les réparations à l'urgence, compte tenu des réflexions en cours quant au raccordement au réseau de chaleur urbain, qui avait justifié de limiter les travaux en chaufferie avant de savoir quelles modalités techniques pouvaient être à portée (en particulier dans une optique d'individualisation des équipements si cela s'avérait possible).

Toutefois, à ce stade, nous ne pourrions plus faire l'économie de ces travaux, surtout avec les conditions supplémentaires posées par VALORIM et qui retardent les objectifs.

De :

Maître Céline MASCHI

inscrite sur les Listes civile et commerciale
38 rue Jean Mieg
CS 11017
68050 MULHOUSE
tél : 03 89 56 22 58
fax : 03 89 66 56 20
mulhouse@ajassocies.fr

A :

MULHOUSE, le 15 janvier 2024

Je suis navrée des difficultés que cela occasionne et tente d'agir au mieux des intérêts en présence.

Je ne peux que vous recommander de pallier à cet inconfort avec un petit chauffage d'appoint pour les pièces à vivre, de manière ponctuelle et exceptionnelle.

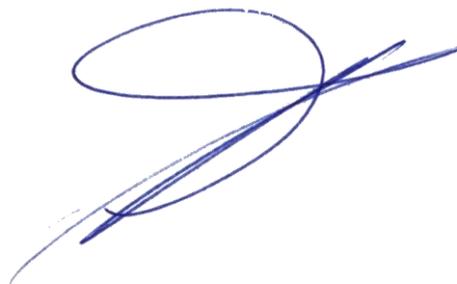
Je tiendrai vos syndicats respectifs avisés des plannings d'intervention.

D'ores et déjà, je profite de la présente pour vous informer que les travaux prévus sur les pompes s'effectueront entre mercredi et vendredi de cette semaine.

Tels sont les éléments dont je souhaitais vous faire part.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Céline MASCHI



+ copie pour information aux Mairies, ADIL, ALEOS